

PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

DANS

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT

LE SEMESTRE D'HIVER 1841-1842.



LAUSANNE,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR.

—
1841.

PROGRAMME DES COURS

QUI SE DONNENT DANS

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT LE SEMESTRE D'HIVER 1841-1842.

I.

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

LITTÉRATURE LATINE.

M. PORCHAT, professeur extraordinaire, membre du Conseil de l'Instruction publique.

Histoire des premiers siècles de la littérature latine.

Mardi et vendredi, à 5 heures.

M. HISELY, professeur extraordinaire et honoraire.

Explication d'un choix de satyres de Juvénal et de Perse et de Cicéron, De Natura Deorum.

Mercredi, à 3 et à 5 heures, et samedi, à 9 heures.

LITTÉRATURE GRECQUE.

M. ZÜNDEL, professeur ordinaire.

Histoire de la littérature grecque.

Mercredi, à 9 heures.

Explication des Grenouilles d'Aristophane.

Samedi, à 8 heures.

Directions aux Etudiants sur leurs études particulières.

Une heure à choisir de concert avec les Etudiants.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. MONNARD, professeur ordinaire.

Tableau général de la littérature française, depuis l'origine jusqu'à Richelieu exclusivement.

Lundi, mercredi et vendredi, à 4 heures.

PHILOSOPHIE.

M. CHARLES SECRETAN, professeur ordinaire.

Philosophie morale.

Lundi, à 5 heures; mardi et jeudi, à 4 heures.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

M. EMERY, de Malte, professeur extraordinaire.

Economie politique.

Lundi et jeudi, à 5 heures.

HISTOIRE.

M. OLIVIER, professeur ordinaire.

Histoire générale, depuis la fin de la Ligue jusqu'à la domination de Louis XIV.

Mercredi, à 9 heures; jeudi, à 8 heures.

MATHÉMATIQUES.

M. SECRETAN-MERCIER, professeur ordinaire.

Algèbre supérieure.

Tous les jours à 8 heures, excepté les mardi et jeudi, à 9 heures.

PHYSIQUE.

M. WARTMANN, professeur ordinaire.

Cours d'Electricité et de Magnétisme.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

Mécanique des Fluides.

Mercredi et samedi, à 11 heures.

CHIMIE.

M. DE FELLEBERG, professeur ordinaire.

Chimie inorganique.

Tous les jours, à 10 heures.

ZOOLOGIE.

M. D.-A. CHAVANNES, professeur extraordinaire et honoraire.

Physiologie et anatomie comparée.

Lundi, mardi, jeudi et samedi, à midi.

LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFURNET, professeur ordinaire.

Etude de la grammaire et de la syntaxe hébraïque.

Exercices d'interprétation et de composition.

Mercredi et vendredi, à midi.

BOTANIQUE.

M. EDOUARD CHAVANNES-DUTOIT, professeur extraordinaire.

Organographie végétale et principes des classifications et de la phyto-graphie.

Mardi, jeudi, et vendredi, à 5 heures.

II.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFURNET, professeur ordinaire.

1°. *Exégèse de l'Ancien Testament: Genèse, Job, Psaumes, et Esaïe.*

Lundi, à 11 heures; mardi, à 11 heures et à 5 heures.

2°. *Exégèse du Nouveau Testament : Évangile selon Saint-Matthieu.*

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

3°. *Introduction à l'étude de l'Ancien Testament.*

Lundi, à 10 heures.

4°. *Langue hébraïque.*

Mercredi et vendredi, à midi.

THÉOLOGIE HISTORIQUE.

M. HERZOG-SOCIN, professeur ordinaire.

Histoire des Dogmes avant la réforme. La Symbolique, c'est-à-dire, Exposition des Systèmes de doctrine des différentes confessions chrétiennes.

Les cinq premiers jours de la semaine, à midi; mercredi, à 4 heures; samedi, à 8 heures.

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE.

M. CHAPPUIS, professeur ordinaire.

1°. *Théologie biblique du Nouveau Testament.*

Mardi, à 9 heures; jeudi de 8 à 10 heures; samedi de 10 à 12 heures.

2°. *Morale chrétienne; Morale spéciale.*

Lundi, de 8 à 10 heures; mercredi et vendredi, à 9 heures.

THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. VINET, professeur ordinaire.

1°. *Théorie de la prédication.*

Mardi et jeudi, à 10 heures; samedi, à 9 heures.

2°. *Exercices de prédication et d'analyse.*

Mercredi et vendredi, à 10 heures.

3°. *Exercices de catéchisation.*

Mercredi, à 8 heures.

XERCICES DE PRÉDICATION DIRIGÉS PAR LES QUATRE PROFESSEURS RÉUNIS.

Samedi, de 12 à 2 heures.

III.

FACULTÉ DE DROIT.

DROIT PUBLIC.

M. PIDOU, professeur extraordinaire et honoraire, membre du Tribunal d'Appel.

Droit public vaudois.

Tous les jours, à 8 heures.

DROIT INTERNATIONAL.

M. EMERY, de Malte, professeur extraordinaire.

Droit international conventionnel, traités modernes.
(Suite du cours donné dans le semestre précédent.)

Mardi et jeudi, à 11 heures.

PHILOSOPHIE DU DROIT.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Partie dogmatique.

Mardi et jeudi, à 9 heures.

DROIT CIVIL.

M. SECRETAN-SECRETAN, professeur extraordinaire et honoraire.

Seconde partie et Procédure civile.

Tous les jours, à 10 heures.

HISTOIRE DU DROIT.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Histoire du Droit chez les peuples anciens.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi, à 9 heures.

DROIT ROMAIN.

M. GAULLIEUR, professeur extraordinaire.

Explication des Institutes.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi; à 11 heures.



ÉTABLISSEMENS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

ÉCOLE DE DESSIN.

M. ARLAUD, directeur.

L'école est ouverte à Messieurs les Etudians et les Externes :
Mercredi, jeudi et samedi, de 11 heures à 1 heure, toute l'année.

Mardi et jeudi, de 4 heures à 6 heures, toute l'année.

Mardi et vendredi, de 10 heures à midi, pendant l'hiver.

Mardi et vendredi de 9 heures à 11 heures, pendant l'été.

MANÈGE.

M. DELISLE, écuyer.

Le manège est ouvert toute la journée.

ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.

M. SCHLÜTTER.

L'Ecole de gymnastique est ouverte à Messieurs les Etudians, aux conditions arrêtées par le Conseil de l'Instruction publique.

Termes fixés pour la clôture des inscriptions pour les examens.

12 OCTOBRE; 7 MARS; 1^{er} AVRIL; 9 JUILLET.

CE PROGRAMME A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Lausanne, le 24 octobre 1841.

C. MONNARD, RECTEUR DE L'ACADÉMIE.